ÉGALITÉMAG.com

la newsletter

Septembre 2026

N°27

LE REGARD D'ÉGALITÉMAG



Et maintenant, avec qui le PAM va-t-il gouverner ?

Les urnes ont parlé. Le PAM arrive en tête avec 97 sièges, devant le RNI et l'Istiqlal. Mais cette victoire ne fait pas une majorité. Il en faut 198. Et c'est là que tout commence.

Et puis il y a ce chiffre, qu'on aurait tort d'oublier : 38 % de participation. Le plus bas depuis 2007. Six Marocains sur dix ne sont pas allés voter. Quelle que soit la majorité, elle gouvernera au nom d'une minorité.

Continuité ou rupture ? Le PAM peut reconduire son alliance avec le RNI et l'Istiqlal, dans un rapport de force qui n'a plus rien à voir avec celui d'hier. Il peut aussi tenter une autre formule, avec l'Istiqlal, l'USFP et le PPS. Dans les deux cas, il faudra négocier. Et céder.

Puis il y a le PJD. 54 sièges. Un retour que peu avaient vu venir. Le PAM peut-il gouverner avec son adversaire d'hier, un parti dont les positions sur les questions de société sont aux antipodes des siennes ?

Moi, ce n'est pas l'arithmétique qui m'intéresse. C'est ce qu'elle cache.

Quelle majorité, pour quelle société ?
Pendant toute la campagne, le PAM n'a rien dit sur le code de la famille. Rien. L'Istiqlal non plus. Héritage, tutelle, mariage des mineures : ils ont choisi le silence. Aujourd'hui, le parti qui s'est tu est celui qui va former le gouvernement.
En face, le PPS et l'USFP ont posé leurs conditions. Pas d'alliance sans égalité dans le Code de la famille. Des lignes rouges, ont-ils dit. Le PAM aura peut-être besoin d'eux pour atteindre 198 sièges. Le moment est venu de vérifier ce que valent ces engagements.
Et si le PAM se tourne vers le PJD, je crains que le code de la famille ne devienne la première monnaie d'échange.
Et s'il reste dans l'opposition, le PJD ne sera pas silencieux pour autant. 54 sièges, une base qui sait descendre dans la rue : il l'a prouvé en 2000 à Casablanca. Face à lui, une majorité frileuse pourrait être tentée de reculer. Dedans ou dehors, le PJD pèsera sur la Moudawana. Sauf si, pour une fois, le courage est au rendez-vous.

Depuis 2011, l'article 19 de la Constitution consacre l'égalité entre les femmes et les hommes. Quinze ans plus tard, il n'est toujours pas appliqué. Sur ce sujet, toutes les coalitions ne se valent pas. Il faut le dire clairement.
Les tractations vont commencer. Nous les suivrons de près, avec une seule question en tête : dans les compromis qui vont se nouer, que restera-t-il des droits des femmes ?

Bonne lecture,

Aïcha Zaïmi Sakhri
Directrice de publication,
Egalitemag

INTERVIEW

Par **Ossama Zidi**



Interview Douaa Bourhaba : « On n'a pas seulement hérité des droits, on a hérité d'une responsabilité »

À 21 ans, Douaa Bourhaba fait partie de cette génération qui veut prendre sa place dans le débat public. Étudiante en master, militante féministe et engagée au Parti du progrès et du socialisme, elle s'est notamment fait connaître lors des mobilisations de la Gen Z. Aujourd'hui candidate aux élections législatives du 23 septembre sur la liste régionale féminine du PPS à Rabat-Salé-Kénitra, elle franchit une nouvelle étape dans son engagement. Egalitemag l'a rencontrée pour parler de féminisme, de politique, d'égalité et de Moudawana.

Après votre bac en 2022, vous deviez partir étudier en France, mais votre visa a été refusé. Avec le recul, qu'est-ce que ce refus a changé dans votre trajectoire ?

Sur le moment, je l'ai vécu comme un véritable obstacle. J'étais convaincue que j'allais partir. Dans ma tête, j'avais déjà imaginé ce que j'allais étudier, les endroits où j'allais aller… et puis, d'un coup, je me suis retrouvée confrontée à une autre réalité. Ça a été difficile. J'ai traversé une période assez sombre et je me suis inscrite à la fac presque au dernier moment.
Mais parfois, quand une porte se ferme, d'autres s'ouvrent. Si j'étais partie en France, je n'aurais peut-être jamais découvert Douaa la militante, celle qui pouvait s'engager dans un parti politique, prendre la parole et défendre les sujets qui lui tiennent à cœur. J'ai découvert une personnalité en moi que je ne connaissais pas.
Malgré tout, j'ai toujours gardé cette idée : je ne sais pas où tout ça va me mener, mais ça va me mener quelque part. Alors je continue.

Vous dites que l'université vous a confrontée à des réalités que vous connaissiez sans forcément les avoir vécues d'aussi près. Qu'est-ce que cette période a déclenché chez vous ?

Le jour même où je suis allée m'inscrire à la fac, j'ai subi du harcèlement. Je n'avais déjà pas envie d'y être puisque je n'avais jamais imaginé y faire mes études, et je me suis retrouvée immédiatement confrontée à ça.

Mais cette prise de conscience remontait aussi à plus loin. Au collège, certaines filles autour de moi étaient retirées de l'école pour être mariées. On imagine souvent que le mariage des mineures est une réalité lointaine, dans les montagnes ou dans certaines zones rurales. Ce n'est pas vrai. On le retrouve aussi en ville. Harcèlement, violences, mariages forcés… l'université m'a surtout permis de côtoyer de beaucoup plus près des réalités et des mentalités auxquelles j'avais été relativement protégée jusque-là.

L'histoire de ma grand-mère m'a également beaucoup marquée. Elle m'a raconté qu'elle avait 11 ou 13 ans lorsqu'on est venu la chercher alors qu'elle était encore en train de jouer pour la marier. Aujourd'hui, elle a environ 80 ans et, lorsqu'elle raconte cette histoire, on sent que la blessure est toujours là. Ça m'a beaucoup interrogée.

Tout cela s'est accumulé. À un moment, je me suis dit : si certaines femmes et certaines jeunes filles ne peuvent pas parler de ce qu'elles vivent, je veux essayer de porter ces sujets avec elles.

Lire la suite de l'interview

ACTU

Par **Dounia Z. Mseffer**



À l'approche du scrutin du 23 septembre 2026, la réalité des investitures dévoile un machisme structurel. 92,51 % des listes électorales locales

sont menées par des hommes, contre seulement 7,49 % dirigées par des femmes.

À quelques jours des législatives, les discours partisans sur la parité se heurtent aux chiffres. Selon les données publiées le 10 septembre par le ministère de l'Intérieur, 1.850 listes de candidatures pour l'élection des membres de la Chambre des représentants ont été déposées à l'échelle nationale, toutes circonscriptions confondues (locales et régionales), soit 7.288 candidat.e.s, avec une moyenne de plus de 18 prétendant.e.s par siège).

Dans le détail, les circonscriptions locales affichent 1.615 listes (soit 5.505 candidat.e.s). De leur côté, les circonscriptions régionales, créées à l'échelle des 12 régions du pays et dédiées exclusivement aux femmes, comptent 235 listes pour 1.783 candidates. Au total, la présence féminine atteint 36,47 % des candidatures globales (875 sur le terrain local et 1.783 sur le volet régional).

Les femmes écartées des circonscriptions locales

Mais ces chiffres cachent une réalité bien plus inégale. Dans les circonscriptions locales, seules 121 listes sur 1.615 sont présidées par des femmes, à peine 7,49 % de l'ensemble des listes locales. Autrement dit, moins d'une liste locale sur 13 est pilotée par une candidate.

Et parmi ces 121 têtes de liste, seules 40 appartiennent à des partis représentés au Parlement sortant, sur 27 formations en lice. Selon le suivi menés par l'association Tahadi pour l'égalité et la citoyenneté (ATEC), en partenariat avec l'Observatoire national de la protection contre la violence numérique : "*Cela soulève la question de savoir dans quelle mesure les partis disposant d'une présence parlementaire traduisent leurs engagements en matière de promotion de la participation politique des femmes en choix concrets lors de la désignation des têtes de liste locales*". Le signal est clair : dans les faits, les femmes sont souvent cantonnées aux rôles de militantes de terrain ou de variables d'ajustement, et rarement propulsées en première ligne sur les batailles électorales qui comptent.

Lire la suite de l'article



ACTU

Travail domestique au Maroc La bataille des mentalités avance, celle des urnes commence

Par **Dounia Z. Mseffer**

Après 19 mois de travail de terrain, de plaidoyer et de mobilisation culturelle, le projet « *Shqa ad-dar machi ḥogra... shqa ad-dar ḥatta houwa khadma* » (« Le travail domestique n'est pas du mépris… c'est aussi un travail »), menée par l'Association Tahadi pour l'égalité et la citoyenneté (ATEC), tire sa révérence. Bilan d'une campagne qui a marqué les esprits, mais dont l'impact politique reste, pour l'instant, à moitié gagné. Détails

Briser les tabous : 19 mois d'activisme pour réveiller les consciences

Mêlant cinéma, théâtre interactif, hackathons, manifestations, la Campagne de ATEC a réussi à replacer le travail domestique et les soins non rémunérés au cœur du débat public. Pour sortir le sujet de la sphère intime et en faire un véritable débat sociétal, l'association a fait le pari d'une approche intégrée : croiser le plaidoyer, la mobilisation communautaire, la création artistique, le numérique et l'action de proximité. L'objectif ? Déconstruire les stéréotypes genrés, révéler la valeur économique et sociale du travail



SOCIÉTÉ

Elections et Moudawana: ce que les partis promettent vraiment

Par **Dounia Z. Mseffer**

À la veille des législatives de 2026, l'égalité femmes-hommes est au point mort. Entre silence de plomb à la majorité et exigences de rupture à gauche, plongée dans les coulisses d'une bataille politique où les droits des femmes restent une variable d'ajustement.

Afin de placer les partis politiques à leurs responsabilités et contradictions, nous avons soumis la même grille de questions aux principales formations de la majorité comme de l'opposition. L'objectif : évaluer la solidité de leurs programmes, tester leur courage politique sur des sujets tabous (héritage, tutelle, libertés individuelles) et mesurer leurs engagements réels pour l'égalité.

Un premier constat s'impose : le silence d'une grande partie de la majorité. Si trois partis d'opposition ont répondu présents, un seul parti de la majorité, le Rassemblement National des Indépendants (RNI) a accepté de répondre à nos questions, par la voix de la ministre de l'Économie et des Finances, Nadia Fettah. Du côté de l'Istiqlal et du PAM, c'est l'omerta totale. Malgré cinq jours de relances intensives menées par téléphone, sur WhatsApp, via les services de communication

invisible, et exiger une répartition plus équitable au foyer.

Lire l'article en entier

et auprès des porte-paroles officiels, les demandes sont restées lettre morte. À l'Istiqlal, ces sollicitations n'ont produit que des promesses de rappel restées sans suite ; au PAM, aucun retour, pas même une promesse. Une dérobade révélatrice pour ces partis, souvent accusés par leurs détracteurs de fuir le débat public par crainte de froisser leur électorat conservateur.

Lire l'article en entier

Si on vous l'a transféré n'hésitez pas à vous abonner pour la recevoir chez vous et surtout, à partager autour de vous!

Merci de nous lire et de nous faire connaître !

EGALITE MAG.com

Faites-nous part de vos commentaires par e-mail : contact@egalitemag.com
et invitez un ami à s'inscrire à notre Newsletter.

Vous recevez cet e-mail parce que vous vous êtes inscrit à La Newsletter de égalitémag.com
Gérer vos préférences | Voir notre politique de confidentialité | vous désabonner

Copyright © EGALITEMAG.com, 2025